



L'HABITAT INCLUSIF





Association Départementale des Associations de Parents, de Personnes Handicapées Mentales et de leurs Amis de l'Essonne

- L'Adapei 91 est une **association à but non lucratif**, affiliée à l'Unapei (Union Nationale des parents, des personnes handicapées mentales et de leurs amis)
- Au **service des personnes en situation de handicap mental et de leur famille**
- **Créée en 1969 par des familles pour accueillir, accompagner et promouvoir les droits des personnes en situation de handicap mental,**
- Elle gère des établissements d'hébergement, des services d'accompagnement
- **Œuvre pour l'amélioration de la qualité de vie, de la participation sociale et du pouvoir d'agir des personnes accompagnées**
 - sur ses établissements et services (plateforme SAVS/SAMSAH/Service de soutien à la parentalité),
 - par des **actions de sensibilisation** à l'accueil des personnes en situation de handicap mental (S3A)
 - en appui aux actions de **l'association « Nous Aussi »** Essonne.
- **Soutient les proches aidants** par des actions d'écoute (café des aidants), d'information et d'aide aux démarches avec l'intervention d'une coordinatrice de parcours.

L'Adapei de l'Essonne accueillent près de 200 personnes adultes en situation de handicap, avec des modalités d'accueil variées pour s'adapter à la diversité des projets et besoins des personnes.



❖ **Foyer Vignes et Tilleuls**

Foyer de Vie et accueil de jour

❖ **Maison de Vaubrun**

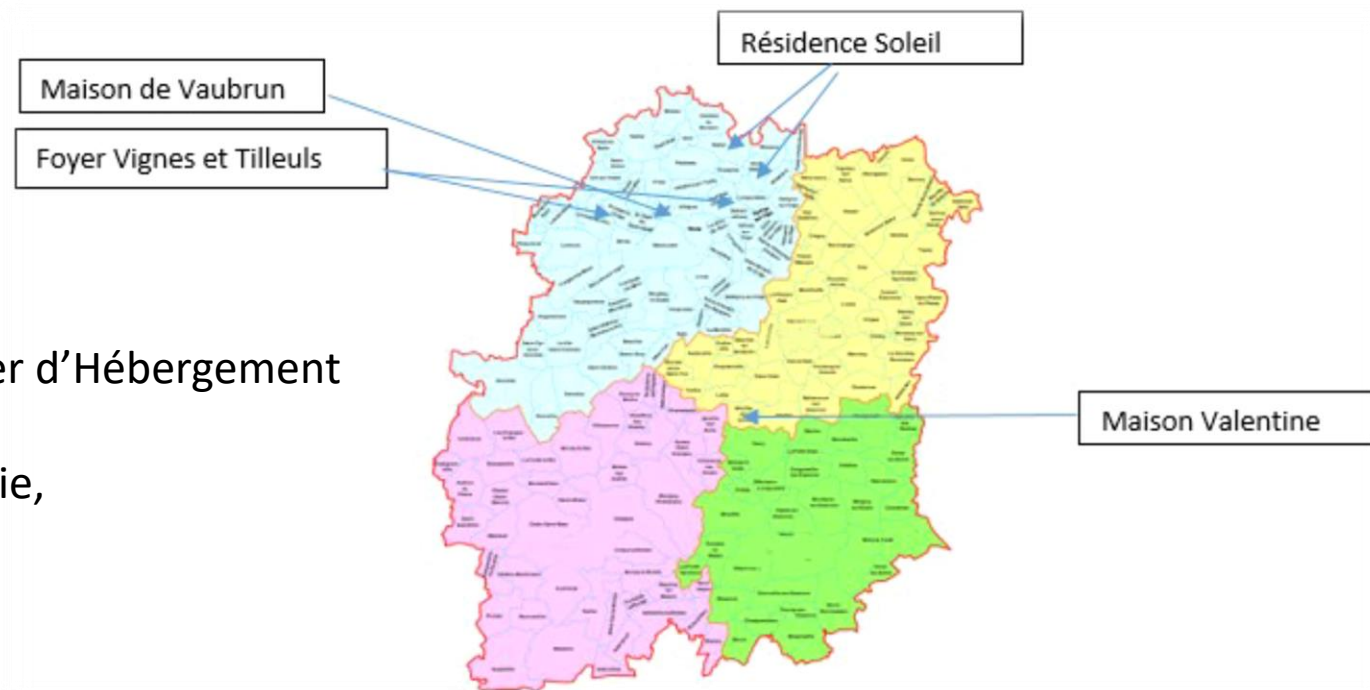
Foyer de Vie et accueil de jour

❖ **Résidence Soleil**

Service d'Accueil de Jour, SAVS et foyer d'Hébergement

❖ **Maison Valentine**

Foyer d'accueil médicalisé, foyer de Vie, accueil de jour et accueil familial



L'Adapei 91 accompagne des personnes en situation de handicap mental :

- le Trouble du Développement Intellectuel (TDI, déficience intellectuelle),
- le Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA, autisme),

Avec ou sans troubles associés (déficiences visuelles, auditives, troubles psychiques, moteurs...)

Le handicap mental est la conséquence sociale d'une déficience intellectuelle.

- difficultés de réflexion,
- de conceptualisation,
- de communication,
- de prises décision
- d'adaptation à un environnement.

La situation de handicap est consécutive à:

- la déficience intellectuelle
- l'environnement social
une société qui entrave la pleine participation des personnes à la vie collective et n'assure pas un accès égal aux droits

Ce handicap peut être compensé par des environnements et des accompagnements humains adaptés à chaque personne.

LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE (DI) : QUOI ? POURQUOI ? QUI ?

1. QU'EST-CE QUE C'EST ?



La DI est un DÉFICIT DE L'INTELLIGENCE et du COMPORTEMENT ADAPTATIF*

* Capacité à s'adapter à un environnement.



Apparaît AVANT L'ÂGE ADULTE

2. LES PRINCIPALES CAUSES ?

1. GÉNÉTIQUES

400 gènes impliqués



3. ENVIRONNEMENTALES

- infections

- alcool

2. CAUSES INCONNUES

40 % ?

4. AUTRES CAUSES

- prématurité

- anoxie périnatale*



* Diminution de la quantité d'oxygène distribuée par le sang aux tissus lors de l'accouchement.

3. QUI EST CONCERNÉ ?



1 à 2 %
de la population Française



1,9 %

1,2 %

Les garçons plus que les Filles

DI légère :
entre 670 000 et
1 300 000 personnes

DI sévère :
environ 230 000
personnes



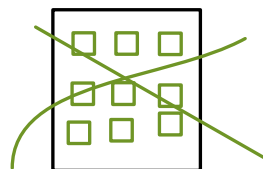
Pour compléter la diversité de ses réponses, soutenir la concrétisation des souhaits et désirs d'habitats exprimés en 2021 par les personnes accompagnées,

L'Adapei 91 s'est engagée dans la **promotion de logements** offrant aux **personnes en situation de handicap mental** qui le souhaitent de **vivre chez elles** et de disposer **d'espaces privés et d'intimité**, en leur garantissant **l'accompagnement dans la vie quotidienne** qui leur est nécessaire.

Ces logements accompagnés sont appelés « **Habitat Inclusif** »

L'Habitat inclusif c'est quoi?

Pas un établissement
(pas besoin de notification MDPH)



Pas un domicile isolé



Une autre façon d'habiter!

Un logement ordinaire,
chez soi pour le temps qu'on veut



Je paye un
loyer



Avec des espaces pour soi



et des espaces communs
en accès libre dans le logement
ou proche du logement.

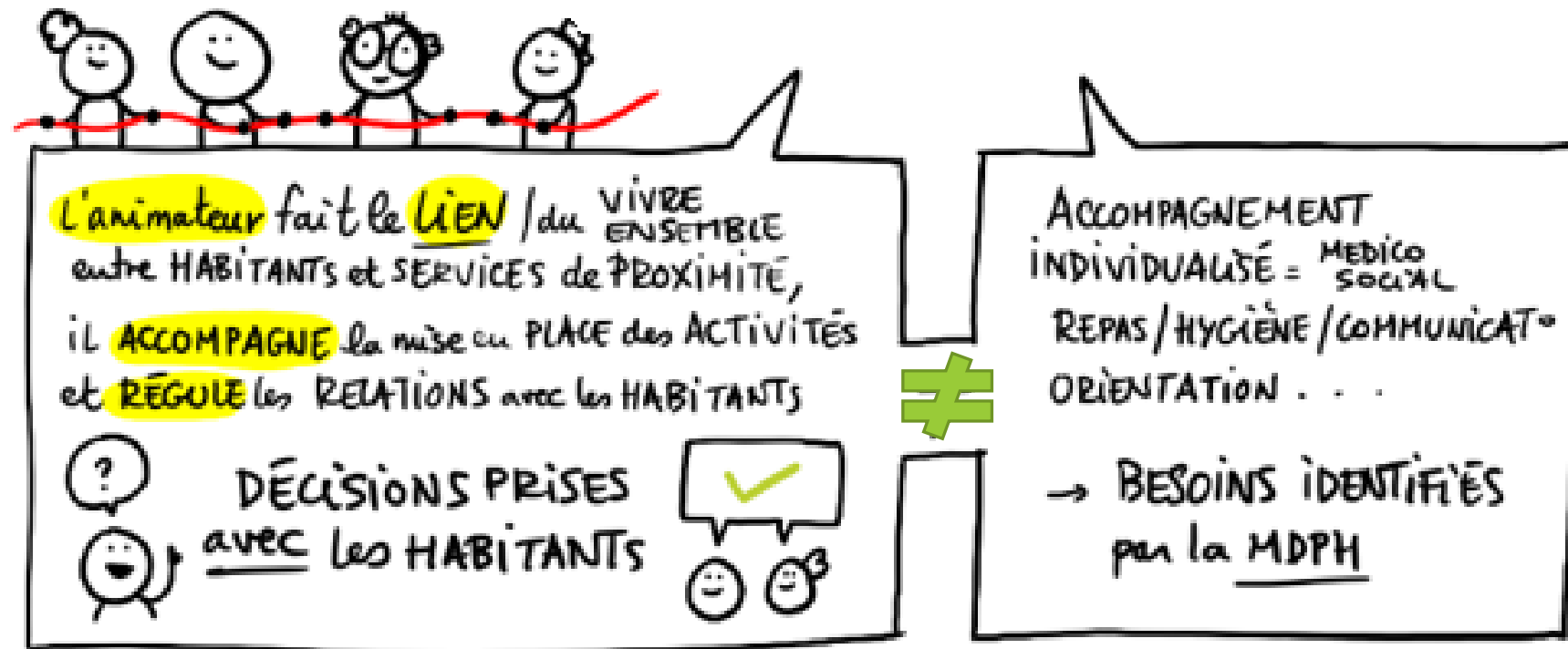
Avec un « projet de vie sociale et partagée » et pas loin des services de proximité



L' Aide à la vie partagée ?



C'est une aide versée à l'association pour financer le projet de vie sociale et partagée: le médiateur de vie sociale et partagée et le matériel





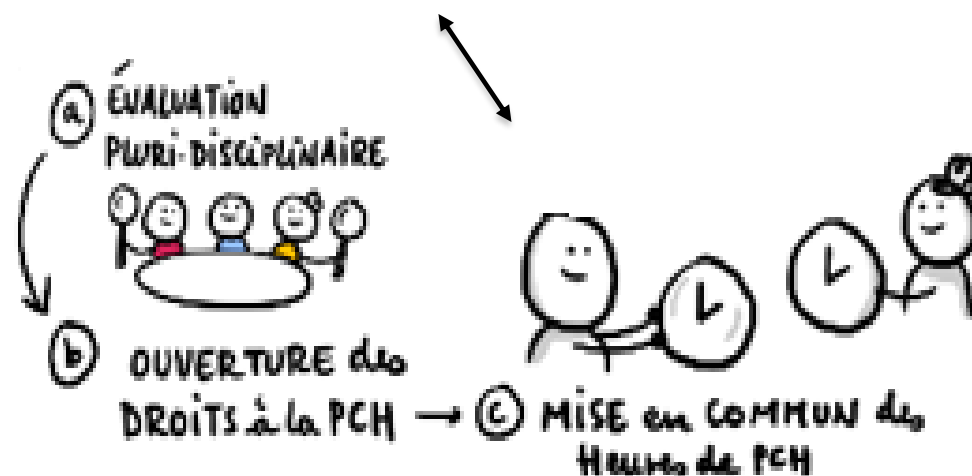
ET pour les personnes
qui ont besoin d'un
accompagnement jour
et nuit?

La mise en commun possible de la PCH

**La mutualisation de la PCH pourra
permettre de faire appel à un service
d'aide à domicile spécialisé si besoin.**

ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUALISÉ = MEDICO
SOCIAL
REPAS / HYGIÈNE / COMMUNICAT°
ORIENTATION . . .

→ BESOINS IDENTIFIÉS
par la MDPH



Les projets d'habitats inclusifs de l'Adapei 91

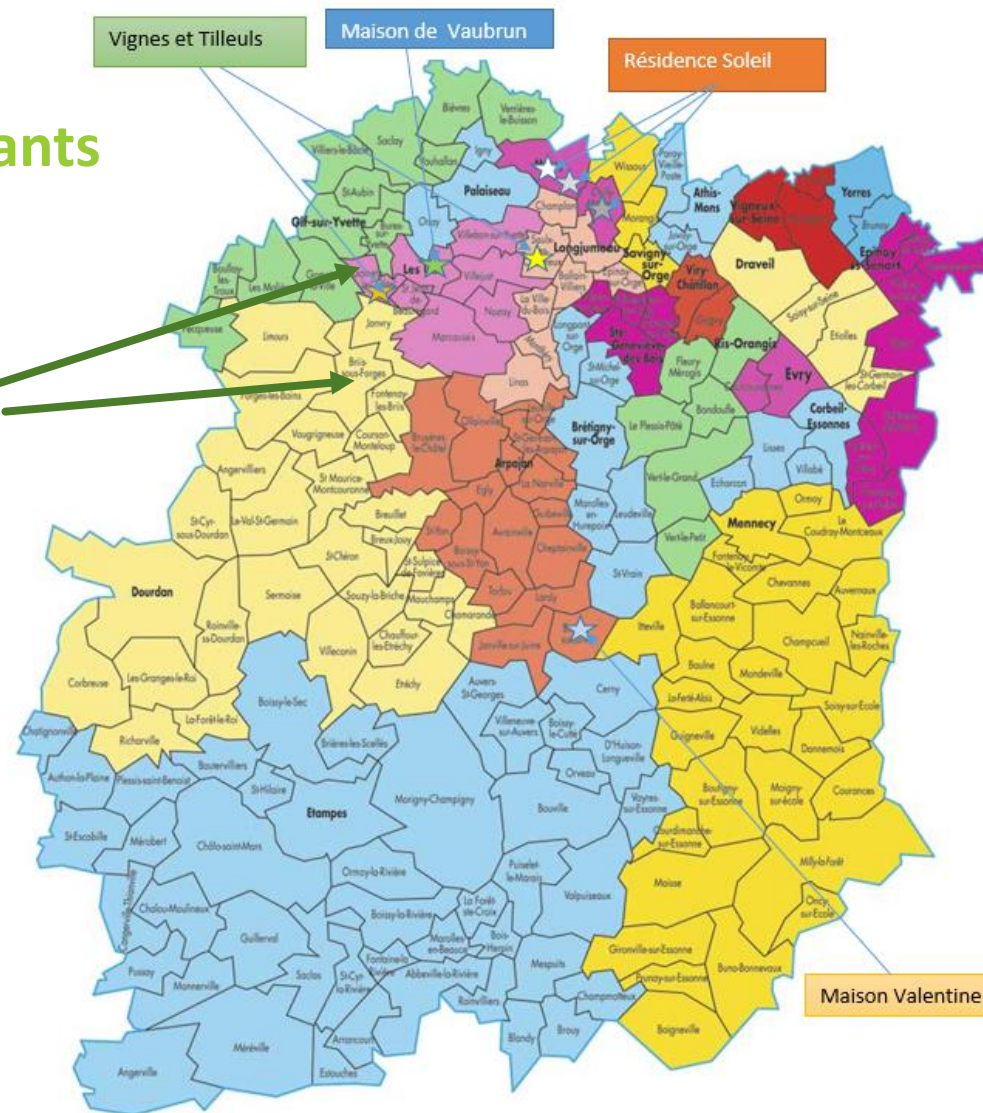
Des projets construits avec les habitants
à taille humaine (10 à 12 habitants)



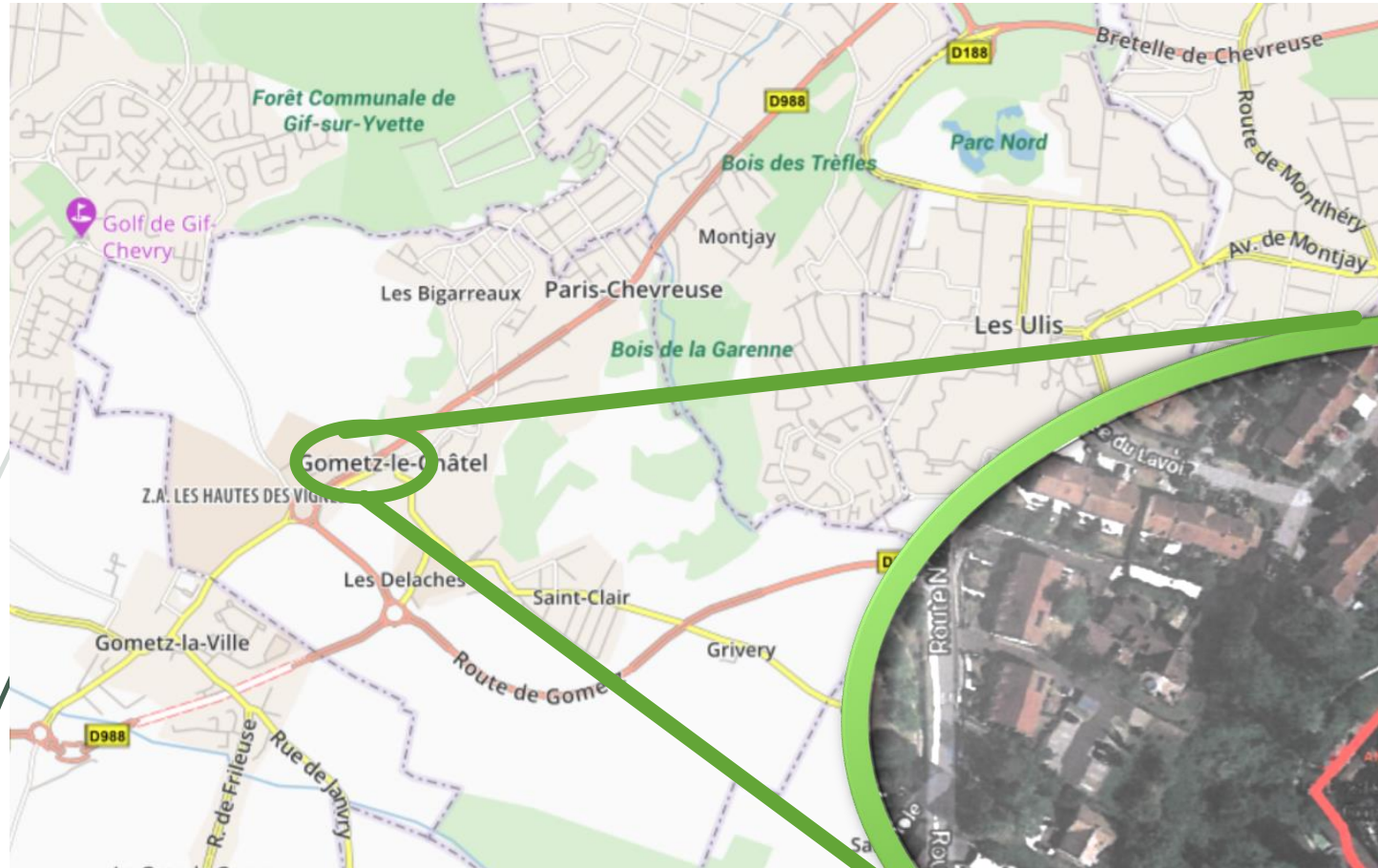
Les projets en cours:

- Gometz-le-Châtel
- Briis-sous-Forges

D'autres projets possibles à :
Chilly... Massy...



Gometz-le-Château 9 logements



- ✓ A côté des commerces
- ✓ Dans une résidence neuve à taille humaine
- ✓ Bien desservi par les transports



Des questions ?